

Conseil scientifique - Formation plénière
Mardi 30 avril 2024, 15h - 15h30
Compte rendu

Présents :

Lucien Thabourey, Audrey Chamboredon, Louis Baudrin, Guillaume Tusseau, Clément De Chaisemartin, Xavier Ragot, Kevin Arceneaux, Angela Greulich, Anne Revillard, David Todd, Emiliano Grossman, Sylvain Parasie, Martin Aranguren, Raphaële Xenidis, Florence Faucher, Réjane Sénac, Janie Pélabay, Sabine Dullin, Mathieu Fulla, Emeric Henry, Paul-André Rosental, Francesco Saraceno, Mirna Safi, Régis Bismuth, Florence Haegel, Pierre François, Philippe Coulangeon, Sophie Dubuisson Quellier, Dina Waked, Didier Demazière, Jean Bassères, Anne-Solenne de Roux, Sergei Guriev.

Absents ou excusés :

Florence Bernault, Roberto Galbiati, Janie Pelabay, Stéphanie Balme, Séverine Dusollier.

Assistent à la réunion :

Bénédicte Barbé, direction scientifique
Michel Gardette

Antonin Schiera, pôle académique, direction des ressources humaines
Sabrina Tonetti, pôle académique, direction des ressources humaines

1 / Élection à la présidence du Conseil scientifique

Didier Demazière ouvre la séance en tant que président intérimaire, à la suite du départ d'Eberhard Kienle et afin de procéder à l'élection à la présidence du Conseil scientifique.

Didier Demazière indique qu'une seule candidature a été reçue, celle de Florence Haegel. Cette dernière a envoyé une lettre de candidature détaillée. Didier Demazière propose à Florence Haegel de prendre la parole pour présenter les points principaux de sa candidature, avant de répondre aux éventuelles questions des membres. Il sera ensuite procédé au vote.

Florence Haegel indique que sa candidature à la présidence du Conseil scientifique a un objectif principal : renforcer le rôle du CS au sein de l'institution. Elle ajoute que s'il y avait besoin d'une preuve de la nécessité de ce renforcement, celle-ci existe bel et bien aujourd'hui, puisque face aux tensions internes et aux attaques externes, il apparaît à tous que la voix de la communauté académique doit être d'abord élaborée collectivement dans l'instance dont c'est la mission, le Conseil scientifique, pour être entendue à l'intérieur et à l'extérieur de Sciences Po. Florence Haegel déclare que la communauté académique doit en effet se coordonner pour défendre et incarner l'institution.

Florence Haegel remercie ensuite Jean Bassères d'avoir pris l'initiative de la réunion qui a eu lieu le vendredi 26 avril [réunion de la faculté permanente en visioconférence, à l'initiative de la direction générale, sur l'actualité à Sciences Po], qui a permis à l'ensemble de la faculté permanente d'être informée, et surtout de s'exprimer. Florence Haegel remercie aussi Jean Bassères d'avoir entendu ce qui a été dit durant cette réunion.

Florence Haegel propose de se présenter rapidement pour les élus qui ne la connaissent pas encore. Florence Haegel est professeure de science politique, membre du Centre d'études européennes et de politique comparée. Elle travaille sur des thèmes assez classiques de la science politique — les partis politiques, la participation politique, ou la socialisation politique plus récemment. Florence Haegel est membre du département de science politique, mais également affiliée de manière secondaire au département de sociologie. Florence Haegel connaît bien Sciences Po, puisqu'elle y est depuis longtemps, et elle y a déjà occupé certains mandats et certaines responsabilités : elle a été membre élue du Conseil de l'Institut pendant la période qui a fait suite au décès de Richard Descoings ; Florence Haegel a aussi été directrice du département de science politique, puis directrice du CEE.

Florence Haegel explique, s'agissant du rôle du Conseil scientifique, qu'il faut partir d'un double constat : il est l'instance représentative de l'ensemble de la communauté scientifique de Sciences Po, comme en témoigne sa composition, et a pour principale mission d'émettre des avis en matière de politique scientifique. Florence Haegel estime que si l'on veut renforcer son rôle, il est important de mettre au centre de son fonctionnement trois principaux objectifs. Le premier est d'accroître la collégialité et la coordination au sein de la faculté permanente. Le second est de favoriser la délibération au sein du Conseil scientifique. Le troisième objectif est de faire que la mission du CS se traduise de manière plus efficace. Florence Haegel indique que sur ces trois points, elle a quelques propositions, et souligne en avoir évoqué quelques-unes dans sa lettre. Elle ajoute qu'il faut évidemment en débattre ensemble, et souligne que ce ne sont donc que des propositions.

Florence Haegel indique que dans le cadre de sa candidature, elle a pris contact avec les membres de droit et les membres élus du Conseil scientifique, ce qui répond à sa volonté de mettre un peu plus de fluidité dans les échanges, de se connaître et de pouvoir parler de manière informelle. Elle ajoute qu'elle pense continuer à fonctionner de cette manière. Florence Haegel explique en outre que dans le but de mettre en œuvre l'objectif de collégialité, il semble utile de mettre en place un bureau du Conseil

scientifique. Florence Haegel précise savoir que ceci n'est pas prévu dans les décrets de l'institution, mais elle estime nécessaire de réfléchir collectivement sur ce bureau, car il pourrait améliorer à la fois la coordination interne et externe. Florence Haegel indique par ailleurs qu'il semble indispensable de renforcer la coordination avec les autres Conseils, et précise que si elle est élue, elle prendra par exemple immédiatement contact avec Dina Waked, la présidente du Conseil de l'Institut, pour renforcer cette coordination. S'agissant des moyens pour renforcer la délibération du Conseil scientifique, Florence Haegel rappelle que la maîtrise de l'agenda est entre les mains de sa présidence. C'est donc une prérogative de cette assemblée, et Florence Haegel estime qu'il est important que le CS puisse se saisir de l'ensemble des sujets de la politique scientifique — les partenariats avec des universités étrangères, la délimitation des structures de recherche au sein de Sciences Po, l'égalité femmes-hommes, les questions de big data, etc. Florence Haegel estime que le Conseil scientifique doit se saisir de toutes ces questions, et qu'il est important que les membres lui fassent remonter aussi les questions qui leur semblent importantes pour qu'il soit possible de programmer des débats sur ces dernières. Florence Haegel estime en outre que les débats pourraient être mieux organisés, précisant qu'il faut que ces derniers soient riches. Elle indique qu'elle proposera peut-être une manière de fonctionner qui permette aussi de mieux préparer en amont les débats pour qu'ils soient plus efficaces. Florence Haegel indique par ailleurs qu'il faudrait donner un rôle au Sénat académique comme lieu de délibération et non de décision, car elle estime qu'il est important de prendre au sérieux la dimension délibérative des échanges. Elle ajoute que durant ces débats, chacun se fait une opinion, peut changer d'opinion, et il faut laisser un petit peu de temps pour que ce processus puisse se mettre en place.

Florence Haegel explique que dans le but d'accroître l'efficacité de la mission essentielle du Conseil scientifique, celle d'émettre des avis, elle propose que ponctuellement, quand c'est jugé nécessaire, les membres puissent émettre des avis écrits. Florence Haegel estime que ce serait un bon moyen de clarifier la position du CS, également de permettre le suivi des dossiers, puisqu'à partir du moment où un avis écrit est émis, il est aussi possible de revenir avec plus d'informations sur la manière dont il a été pris en compte ou non.

Florence Haegel conclut en indiquant avoir présenté l'essentiel de ses propositions en termes de fonctionnement interne du Conseil scientifique. Elle rappelle que l'institution traverse une période très tourmentée, et souligne qu'il n'est pas sûr que cette période ne dure pas. Elle estime que le renforcement du Conseil scientifique est une des réponses, mais évidemment pas la seule, peut-être même pas la plus importante, mais une des réponses dans un dispositif pour renforcer Sciences Po en tant qu'institution. Florence Haegel souligne avoir bien cela en tête, et indique être à la disposition des membres pour répondre à leurs questions s'ils en ont.

Didier Demazière remercie Florence Haegel pour cette déclaration de candidature et donne la parole aux membres du Conseil.

Louis Baudrin indique, s'agissant de la composition potentielle d'un bureau du CS, que les élus doctorants seraient intéressés à avoir une visibilité sur la composition de ce bureau.

Florence Haegel explique que la composition du bureau du conseil sera décidée collectivement.

En l'absence de demandes de prise de parole complémentaires, Didier Demazière fait procéder au vote, en l'absence de Florence Haegel.

Les membres du Conseil scientifique élisent à la majorité des membres présents Florence Haegel Présidente du Conseil scientifique.

Didier Demazière propose de passer la parole à Jean Bassères.

Jean Bassères souhaite inciter les membres du Conseil scientifique à participer à l'évènement qui aura lieu le jeudi 2 mai, à partir de 10h15, dans l'amphithéâtre Boutmy. Il précise que les conditions de participation sont en train d'être finalisées, et qu'il y a une volonté d'assurer une représentation claire de l'ensemble des communautés ; s'agissant de la communauté académique, 50 places lui seront réservées — 17 places pour les DU/DD, et le reste sur inscription, laquelle va être rapidement organisée. Jean Bassères incite les membres du CS à y participer, estimant que c'est une chance que Sciences Po se donne afin que le débat puisse avoir lieu. Il précise toutefois qu'il y a une forme de risque, même s'il a été fait en sorte d'assurer des conditions de débat sereines ; des discussions ont eu lieu avec les différentes organisations qui seront présentes en tant que telles lors de cet évènement, et Jean Bassères indique qu'il y a des engagements qui sont partagés sur le fait d'éviter d'en faire un happening permanent. Jean Bassères invite les membres du Conseil scientifique à s'inscrire à cet évènement, soulignant qu'il faut que tout le monde puisse intervenir. Il précise qu'il ne s'agit pas d'un face-à-face entre la direction et les étudiants mobilisés, mais bien d'un débat collectif qui associe toutes les parties prenantes. Il espère que des points de vue différents vont être exprimés, de manière correcte et respectueuse des autres. Jean Bassères ajoute que c'est l'ADN de Sciences Po qui est en cause : si le débat se passe mal, l'image externe de Sciences Po, qui peut déjà être améliorée à l'heure actuelle, en serait ternie.

Emeric Henry demande s'il y aura plus de détails au préalable sur l'organisation des prises de parole.

Jean Bassères indique qu'un message devrait bientôt partir pour préciser les grands principes. Il ajoute qu'il y aura un modérateur qui sera en charge de faire respecter les règles du jeu, qui seront rappelées en début de séance.

Anne-Solenne De Roux indique qu'a priori l'organisation est la suivante : la chaire sera démontée, et sur l'estrade seront présents les représentants étudiants avec lesquels cette session a été organisée, conformément à l'engagement pris auprès d'eux vendredi dernier. Y seront ajoutés les syndicats étudiants : l'UEJF et les représentants des 5 syndicats étudiants seront donc aussi présents sur l'estrade, ainsi que des représentants de la direction et des représentants des Écoles. Elle ajoute qu'il a été décidé d'utiliser uniquement le bas de Boutmy. Anne-Solenne De Roux indique en outre que le débat a été structuré en plusieurs temps. Il y aura un temps de présentation, avec 3 minutes par personne, et ensuite la discussion sera guidée à partir de ces sujets. Anne-Solenne De Roux répète que l'objectif est d'avoir un débat, et non

pas uniquement des réponses de la direction à des questions que les étudiants se posent.

Sergei Guriev demande si une personne a été désignée pour assurer le rôle de modérateur. Jean Bassères indique qu'un accord est quasiment trouvé, mais souligne que comme ce dernier n'est pas encore définitif, il restera prudent.

Emiliano Grossman demande si des intervenants académiques ont été prévus, soulignant que sur la question de la liberté académique, il serait bon qu'un membre du Conseil scientifique prenne la parole.

Jean Bassères explique qu'il a bien été identifié qu'un des thèmes importants est celui des partenariats avec les universités israéliennes, ainsi que les partenariats avec entreprises, et qu'il y aura des interventions de la part du nouveau directeur des affaires internationales. Jean Bassères indique que Florence Haegel a accepté d'être sur l'estrade, et elle aura donc aussi un rôle d'exposition des préoccupations du Conseil scientifique. Jean Bassères ajoute que l'idée est vraiment de créer un débat, où des désaccords puissent s'exprimer, que des points de vue divergents puissent être confrontés, mais de la manière la plus calme et sereine possible.

Didier Demazière demande des précisions quant à l'après, et notamment la communication éventuelle. Il indique qu'on voit bien que Sciences Po est particulièrement commentée de l'extérieur en ce moment, et demande, par rapport à ce débat qui se tient et qui a évidemment une importance pour la dynamique interne de l'institution, s'il y a aussi quelque chose qui est prévu pour la communication externe.

Jean Bassères indique qu'un point presse à l'issue du débat est prévu.

Régis Bismuth demande combien de temps durera le débat.

Jean Bassères indique que pour des contraintes d'occupation de l'amphithéâtre, il est prévu que le débat dure deux heures.

Xavier Ragot félicite les équipes pour l'organisation de ce débat, où la prise de risques est extrême. S'agissant des revendications, notamment du comité Palestine, vis-à-vis d'Israël, des entreprises, etc., Xavier Ragot demande quelle est la position. Il ajoute qu'il y avait une revendication que ce town hall soit décisionnel, ce qui n'est manifestement pas le cas, mais il explique que si jamais il y a une majorité d'interventions qui tendent vers cette revendication, et qu'il n'y a qu'une personne de la direction qui réponde, la tonalité de ce débat sera différente. Xavier Ragot demande donc si la direction sera représentée par une personne ou plusieurs, quelle est la position, quelle est la fermeté de la réponse sur le boycott des universités israéliennes. Il souligne qu'il est crucial d'avoir une position claire, notamment s'agissant d'indépendance académique et sa transcription institutionnelle.

Jean Bassères estime que ce débat sera important. Il explique que la question de savoir s'il y a un positionnement sur un boycott suppose en amont qu'il y ait eu une décision sur le fait qu'une institution d'enseignement supérieur puisse avoir une position politique. Jean Bassères indique s'être exprimé dans Le Monde pour dire qu'il avait

une position qu'il ne changerait pas. Il incite de nouveau les membres du Conseil scientifique à participer au débat, parce qu'ils sont les mieux placés pour parler de la liberté académique. Jean Bassères assure que cet événement ne sera pas une instance décisionnelle, mais une instance où les points de vue s'expriment.

Florence Haegel reprend la parole et revient aux questions d'Emiliano Grossman et de Xavier Ragot, indiquant que pour sa part, elle compte dire que s'il y a une instance légitime à discuter des partenariats en termes de recherche, c'est bien le Conseil scientifique.

Réjane Sénac indique que c'est une question qui ne se pose pas que dans Sciences Po, soulignant qu'il y a une pétition signée par plus de 1 100 membres du CNRS, qui demande en particulier de cesser les relations avec les universités israéliennes. Elle ajoute qu'il y a en outre une référence faite quant aux relations avec la Russie.

Jean Bassères estime qu'il sera important de toute façon de s'expliquer sur la Russie, car c'est effectivement quelque chose qui est particulièrement cité. Il indique qu'il sera intéressant d'expliciter à nouveau pourquoi la situation qui avait été celle de l'attitude des recteurs russes a posé un problème qui a fait que Sciences Po, et pas uniquement, puisque France Universités par exemple a eu la même position, ait décidé de cesser ces relations. Jean Bassères ajoute que ce sont des éléments de débat sur lesquels les jeunes qui portent cette revendication n'ont pas nécessairement une vision claire. Jean Bassères indique que le 2 mai sera justement l'occasion de débattre, et répète que ce ne sera pas une instance décisionnelle.

Audrey Chamboredon, représente des doctorants, explique que sa communauté a une position un peu ambiguë entre les étudiants et la communauté académique, et demande si lors de l'évènement du 2 mai, il a été prévu d'inclure la communauté doctorante.

Anne-Solenne De Roux explique que le quota de places pour l'École de la recherche inclut les doctorants.

Emeric Henry estime que le Conseil scientifique devrait avoir une discussion préalable pour atteindre un consensus, puisqu'il sera porteur d'une voix lors du town hall, et qu'il serait important que cette voix soit commune.

Florence Haegel remercie l'ensemble des participants, et propose de passer à la réunion en formation restreinte du Conseil scientifique.